



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 124040

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la grave inquiétude relative à l'enseignement de l'histoire-géographie dans le second degré de l'enseignement scolaire (collège et lycée). À la rentrée scolaire 2012, plus de la moitié des élèves de terminale de l'enseignement général des lycées, ceux de la filière scientifique, n'auront plus d'enseignement obligatoire d'histoire et de géographie. De surcroît, il semblerait qu'un certain nombre de lycées n'offriront pas l'option d'enseignement de l'histoire-géographie de deux heures proposée aux élèves de terminale S. La réforme des lycées conduit en outre à rendre désormais impossible la mise en application des programmes d'histoire-géographie en classe de première dans la mesure où ceux-ci concentrent en une année des contenus répartis auparavant sur deux années. Un tel programme, avec ses exigences de méthodologies lourdes contraint les professeurs à choisir entre l'apprentissage de la méthode et celui des connaissances. Par ailleurs, au collège, dans le cycle central de 5e et de 4e qui couvre la période allant de Charlemagne à 1914, la réduction de l'horaire à une heure hebdomadaire contraint les enseignants à sacrifier des pans entiers et cruciaux de l'histoire de France. L'histoire et la géographie sont des disciplines porteuses de culture générale, d'apprentissage du sens critique et du vivre ensemble, vecteur indispensable de toute société démocratique, valorisant la tolérance et le respect envers autrui comme envers la société et l'État républicain. Il lui demande donc de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en place pour redonner toute la cohérence nécessaire au programme d'histoire-géographie au collège et au lycée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124040

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12972

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)